



## Arnaque blouson cuir sur brocante

Par **kervanoel**, le **10/07/2011** à **12:19**

Bonjour,

Je viens de me faire arnaquer sur une brocante à Caen.

J'ai acheté un blouson en cuir samedi après midi marqué 57 euros.

Je donne ma carte bleue et le vendeur mais sa main devant l'afficheur afin que je valide mon code en toute sécurité (j'ai revu la scène après) et me dis que s'il ne me plait pas je pourrais l'échanger. De retour chez moi vers 20h je m'aperçois sur mon ticket qu'il y avait marqué 570 euros au lieu des 57€.

Je retourne le soir et plus de camion. Le lendemain Dimanche plus de camion.

Que puisje faire pour récupérer mon argent.

Sur le talon de la cb est marqué Y....R..... 93 le RAINCY.

Merci pour votre aide.

Par **mimi493**, le **10/07/2011** à **14:02**

Retirez le nom, il pourrait porter plainte contre vous et gagner.

Prévenez la DGCCRF

Par **corimaa**, le **10/07/2011** à **14:52**

La prochaine fois, contrôlez toujours le récépissé que l'on vous donne. Appelez le centre de votre carte bancaire et voyez ce qui peut être fait

Par **braderie**, le **22/05/2012** à **16:01**

Bonjour Kervanoel,

Nous sommes organisateur de la braderie de Caen et nous souhaitons plus d'informations sur l'identité de l'exposant afin que ce genre d'affaire ne se reproduise plus.

Merci de nous contacter par mail [facc@wanadoo.fr](mailto:facc@wanadoo.fr)